

Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, notamment sur l'aide au développement en Afrique et la coopération franco-gabonaise, les libertés, le problème de l'immigration, Franceville, mardi 18 janvier 1983.

Mesdames, messieurs,

- C'est pour les journalistes français notre troisième rencontre, pour les journalistes gabonais la première. Nous avons donc, selon les cas, soit déjà beaucoup traité de certains sujets, soit nous ne les avons pas abordés. A vous de choisir naturellement les sujets qui vous intéressent. Pour ce qui me concerne, je n'ai rien à ajouter avant de vous entendre.

- QUESTION (Bingo).- Monsieur le Président, vous venez de visiter trois pays à régime différent. Pourtant partout où vous avez été, nous vous avons compris. Pouvez-vous nous dire si cela tient plus au langage que vous parlez aux différents responsables de ces pays, ou bien si cela tient plus aux sentiments qu'éprouvent ces pays envers la France ?

- LE PRESIDENT.- Je pense qu'il y a un peu de tout cela. Chacun de ces trois pays est très différent de l'autre et, en même temps, on y retrouve bien des traits communs, surtout dans la relation avec la France, la nature des problèmes, le type de civilisation. Il n'y a pas un très gros effort d'adaptation à faire.. Et pourtant, bien entendu, tout examen sérieux montre que les problèmes spécifiques sont multiples. Mais, quant à l'adaptation d'un responsable français se trouvant sur-place, parmi ses amis africains, non vraiment ce n'est pas un problème. Il y a une histoire qui vient à l'appui de ce que je dis, des traditions, des usages, des relations, des amitiés qui viennent étayer une politique. Je ne peux pas dire que j'ai éprouvé de difficultés pendant ces trois voyages. Il a fallu examiner des problèmes, des dossiers : ce n'était pas les mêmes, mais sur aucun d'entre eux, nous n'avons eu de problèmes particulièrement difficiles.\

QUESTION (L'Union).- Monsieur le Président, vous achevez votre visite officielle au Gabon par Franceville, après avoir été accueilli successivement à Libreville et Booué. Au-cours de cette visite, vous avez eu une série d'entretiens avec le président Omar Bongo. Quels sentiments vous inspirent ce séjour, ainsi que les conversations politiques auxquelles il a donné lieu ?

- LE PRESIDENT.- Eh bien, je suis très content de mon voyage. C'est très enrichissant pour moi, cela faisait déjà très longtemps que je n'étais pas venu dans ce pays. Je l'ai trouvé très transformé. J'ai bénéficié d'un accueil chaleureux, agréable. Vraiment, on n'a rien négligé au Gabon, comme ailleurs, pour que le Président de la République française fût reçu comme il convenait qu'il soit reçu.

- Quant à la discussion qui nous a réunis, elle s'est produite en plusieurs étapes. Nous nous sommes vus quatre ou cinq fois. Le programme est très exigeant et nous avons préféré cantonner nos conversations, selon le moment, à tel aspect de la politique générale, extérieure, à tel aspect de politique bilatérale ou à tel dossier technique ou économique particulier. Au bout de deux jours, on a fait le tour. Il restera à creuser et pour cela, les gouvernements et nos collaborateurs rempliront leur mission, exerceront leurs fonctions. Je veillerai seulement à ce que les dossiers suivent. C'est donc un sentiment de satisfaction que j'emporte de ces multiples contacts, y compris avec la population, bien entendu.\

QUESTION (France-Inter).- Le président Bongo, si j'ai bien compris, souhaiterait doter son pays

d'une centrale nucléaire. J'aimerais savoir dans quelle mesure la France pourrait fournir cette centrale nucléaire et à quel terme : moyen ou long terme ?

- LE PRESIDENT.- Je croyais m'être expliqué très clairement hier soir à ce sujet. C'est vrai que j'ai constaté qu'il faut répéter souvent la même chose.

- Nous ne faisons pas d'obstacle du tout au principe de la livraison d'une centrale nucléaire, dans-le-cadre naturellement des contrôles et des règlements internationaux `AIEA`. Nous avons besoin de procéder à une étude. La proposition du président Bongo correspond, selon lui, à l'intérêt de son pays. C'est un pays souverain et il a bien le droit de le concevoir. Il s'adresse à la France. Dans la perspective "après-pétrole" ou du moins, de l'épuisement progressif des réserves de pétrole, pour disposer dans ce pays de productions énergétiques. De notre côté nous disons que, bien entendu, nous sommes prêts pour cette étude à envoyer au Gabon les experts nécessaires pour savoir quel type de centrale et le degré de nécessité par-rapport aux autres réserves énergétiques, par exemple de caractère hydraulique. Ces dernières sont considérables dans un pays comme celui-ci. Cette approximation se fera donc d'un commun accord.

- Ensuite, le président Bongo et les responsables du Gabon persévéreront ou non. Ils persévéreront sans doute, puisque tel est le choix qu'ils ont fait, au vu des informations scientifiques et techniques qui leur seront fournies et que nous ignorons pour l'instant, lui et moi. J'ai noté, hier soir, une difficulté initiale, si l'on avait franchi le stade de l'étude : le Gabon souhaite une centrale nucléaire d'une certaine taille de production et, pour l'instant, la France ne fabrique pas de centrale en-dessous de 400 MW. La technologie nucléaire évolue vite. L'horizon n'est pas bouché. Quand les études seront terminées, si l'on juge d'un commun accord qu'il convient de continuer, nous verrons si, à ce moment-là précisément, il sera possible de livrer des centrales correspondant aux besoins du Gabon, pour le cas où le principe serait retenu. Voilà comment se pose le problème. Il se pose en termes tout-à-fait simples. Il n'y a pas de complications particulières. Il y a un désir qui peut devenir un projet. Ce projet a besoin d'être étudié. Nous en sommes là. Le Gabon, naturellement, peut aussi s'adresser à qui il veut... C'est déjà un geste amical que de s'être tourné du côté de la France car nous ne sommes pas les seuls à détenir cette technologie...\

QUESTION (RTG - Télévision).- Monsieur le Président, certains de nos confrères ont cru remarquer des dissonances, hier soir, entre le discours prononcé par le président Bongo, lors du dîner de gala, et votre propre pensée, que doit ...

- LE PRESIDENT.- Sur quel sujet ?

- QUESTION (RTG - Télévision).- Au sujet, notamment, de certaines libertés, de la démocratie, de certains mouvements `Morena, Mouvement de redressement national` qui sont installés en France et qui agissent ...

- LE PRESIDENT.- Nous n'en avons pas parlé de ces mouvements hier soir. Nous y pensions peut-être, nous n'en avons pas parlé.

- QUESTION (RTG - Télévision).- De ces dissonances, je veux parler des libertés, des prisonniers politiques, en fait monsieur le Président, des droits de l'homme. Que doit penser la presse gabonaise de cette interprétation ?

- LE PRESIDENT.- Mais, c'est le président de la République du Gabon qui a lui-même lancé l'expression : "ma vengeance sera le pardon". J'ai bien entendu ? Et encoore n'est-ce pas le seul propos qu'il ait tenu sur ce sujet, il l'a développé. Et cela tombait exactement dans le sens de ce que je souhaitais dire moi-même, c'est-à-dire que, une fois que le conflit est résolu, une fois que la justice a parlé, dans des conditions que je n'ai pas, moi, à examiner, je crois que la clémence est un des fondements de la démocratie. Je l'ai dit, embrayant sur la déclaration initiale du président Bongo, donc je ne vois pas de différend particulier.. Peut-être des problèmes d'accent, d'intonation.\

QUESTION.- Monsieur le Président, je reprends pour poser une autre question qui a trait justement à la réponse que vous nous donnez, qui est très satisfaisante. Je voudrais parler des relations personnelles entre vous-même et le président Bongo. C'est la quatrième rencontre, vous le disiez il y a tout juste un instant. Néanmoins, on continue sans cesse à parler de dissonances

dans les -rapports et je voudrais que vous nous précisiez votre pensée.

- LE PRESIDENT.- Cela fait plaisir à un certain nombre de personnes, c'est vrai, que de ressasser cette histoire qui n'a pas beaucoup de sens ! Moi, j'ai des relations d'Etat à Etat avec beaucoup de pays dans le monde, et en-particulier en Afrique, et en-particulier en Afrique noire. Il s'établit entre chefs d'Etat des relations humaines, de qualité variable, et je peux dire que mes relations avec M. le président Bongo sont des relations faciles. Donc, il y a toute une coloration contentieuse, et parfois dramatique, que je ne reconnais pas du tout dans l'état de nos -rapports. C'est au président Bongo de le dire lui-même. Mais j'ai l'impression que c'est un schéma préétabli. Si cela fait plaisir, moi cela ne me gêne pas : cela fait d'ailleurs dix-huit mois que j'entends dire cela.\

QUESTION (RTG - Télévision).- La question que je vous pose est de savoir, je ne voudrais pas l'affirmer ici, mais on ne peut pas imaginer une politique qui n'ait pas des secteurs prioritaires. A l'image de cette visite, de votre visite au Gabon qui se termine, quels sont les secteurs prioritaires de la coopération entre le Gabon et la France ?

- LE PRESIDENT.- Le président Bongo et tous ses collaborateurs ont présenté une hiérarchie de dossiers qui ont fait l'objet d'une discussion entre nous d'abord, le président et moi, puis d'une discussion dite élargie avec les ministres et les hauts fonctionnaires compétents. Des deux côtés, il y avait bien une dizaine de personnes, particulièrement compétentes, puisque c'est leur fonction même que de traiter ces dossiers. Bon, alors on a parlé école, on a parlé désenclavement, on a parlé chemin de fer, on a parlé routes, on a parlé exploitation des minerais... Cette hiérarchie des problèmes a été établie, elle vous sera certainement communiquée par le gouvernement du Gabon.\

QUESTION.- Certains propos tenus hier soir par le président Bongo, notamment sur la communauté française vivant au Gabon ont été interprétés comme ayant créé un incident ...

- LE PRESIDENT.- Interprétés par qui ?

- QUESTION.- Par certains organismes ...

- LE PRESIDENT.- Par vous en-particulier ? Non, parce que j'aimerais bien connaître votre sentiment. J'ai entendu, comme vous-même, le président Bongo marquer son souhait de voir le Gabon, en somme, indemne des polémiques internes propres à la politique française. C'est bien ce que je crois avoir compris ? C'est ce que vous disiez tout à l'heure monsieur : on a souvent représenté en termes antagonistes la politique gabonaise et la politique française et nul ne fait mystère sur la réalité politique d'une large partie de la population française du Gabon. Moi, j'ai interprété ces propos du président Bongo comme une sorte de rappel à l'ordre : "moi, le Gabon je ne veux pas m'occuper des problèmes qui peuvent diviser la communauté française".

- Je l'ai tout de suite rassuré d'ailleurs, en lui disant : "moi ça ne me gêne pas du tout". D'abord, je suis habitué. Ensuite je trouve tout à fait normal que les citoyens français restent fidèles aux conceptions qu'ils ont de la démocratie, de ses orientations, de ses structures... Et donc je ne vois absolument pas comment je pourrais critiquer le fait que des Français, fussent-ils à l'étranger, aient leur propre opinion à-partir du moment où ils observent, comme ils l'ont fait d'ailleurs au-cours de la réception qui a été extrêmement sympathique, les règles normales d'une communauté, la nôtre, la communauté française lorsqu'elle se trouve à l'extérieur. Tout cela fait que j'ai de moi-même rassuré le président Bongo. Cela ne me cause aucun désagrément : je trouve que c'est très bien comme cela. Je ne suis pas sûr que cela reste toujours comme cela d'ailleurs. L'opinion française, comme les autres, est évolutive comme on dit, et qui sait si elle n'a pas déjà évolué. Il faut faire confiance aux citoyens, à leur réflexion en conscience et tout le reste est inutile.\

QUESTION (RTG - Télévision).- Monsieur le président, le Gabon développe une politique sanitaire favorisant notamment la recherche, comme en témoigne le centre international de recherches médicales de Franceville que vous avez visité. En même temps, une action est menée pour la promotion de spécialistes sur-place. La France serait-elle disposée à encourager de telles initiatives gabonaises dans ce domaine particulier ?

- LE PRESIDENT.- Mais sûrement, mais sûrement monsieur, je ne peux que vous répondre oui.

La France cherche toujours, par la formation, à trouver sur-place les relais nécessaires qui sortent

La France cherche toujours, par la formation, à trouver sur-place les relais nécessaires qui soutiennent le tissu humain du pays où la France se trouve appelée. Cela va tout à fait dans le sens que nous souhaitons.

- QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez une expérience personnelle de l'Afrique. Vous avez pu vous rendre compte que, en Afrique, les Etats connaissent un développement inégal, parce que se fondant sur des richesses également inégales. Or l'Occident subordonne souvent son aide à des critères comme le PNB par habitant. Qu'entend faire la France pour apporter son aide aux pays dits "riches" et quel intérêt porte-t-elle aux pays qui font des efforts réels de gestion et d'investissements ?

- LE PRESIDENT.- Elle porte un intérêt aux uns et aux autres. Il y a des pays dans lesquels il n'y a pas de rentabilité immédiate, où on ne peut pas obéir au simple critère de la rentabilité ou du profit. Je veux dire à court terme ou à moyen terme. Car c'est une forme de rentabilité supérieure que de voir un pays s'épanouir et participer, comment dirais-je, aux termes de l'échange international. Il y a des pays qui, pour l'instant, n'ont guère de moyens : faut-il parler de la Mauritanie par exemple ? La France est très présente. Ce n'est pas parce qu'elle n'a pas à attendre de profit immédiat, tandis qu'en effet, certains investissements dans le pétrole présentent des avantages rapides. Donc, je crois que la France a une politique équilibrée. Elle ne recherche pas systématiquement les travaux non rentables, il faut bien que cela serve à quelque chose, il faut qu'elle répartisse heureusement ses crédits, qu'elle veille à ce que la répartition soit aussi juste que possible pour que des pays qui n'ont pas de moyens soient mis en situation d'en trouver. Actuellement, lorsque nous réparons des maisons à N'Djamena ` Tchad ` , lorsque nous remettons en-place des télécommunications, lorsque nous envoyons des experts à Atar ` Mauritanie ` , lorsque enfin ... (je pourrais continuer la liste des pays qui sont en grande difficulté, les pays les moins avancés) ... on s'apercevra que la France est extrêmement présente.\

QUESTION (CHAINE 2).- Monsieur le Président, pour lutter contre l'immigration clandestine, la France a décidé de renforcer le contrôle de l'entrée des étrangers à travers l'extension et l'obligation des visas et des titres de séjour. Cette décision ne risque-t-elle pas, monsieur le Président, de changer le caractère des liens particuliers, et du passé de la France avec les pays d'Afrique d'une manière générale ?

- LE PRESIDENT.- J'ai eu déjà l'occasion d'en parler plusieurs fois. Il est vrai que ce n'était pas ici, donc je vais le rappeler. Une confusion générale est faite dans ce domaine entre le droit d'asile accordé par la France à quiconque est menacé dans sa vie et sa liberté et qui, constitutionnellement, peut trouver l'asile en France, à condition bien entendu de ne pas se livrer à des actions politiques qui puissent gêner ou brouiller les relations de la France avec les pays d'origine. C'est un premier point.

- Ensuite, intervient une deuxième catégorie de gens. Ce sont ceux qui veulent venir en France pour y passer un bref séjour : faire des affaires, voir leur famille, faire du tourisme, etc .. C'est bien de ceux-là dont vous me parlez ? Car la troisième catégorie, ce sont des travailleurs immigrés et le problème des visas ne se pose pas du tout dans les mêmes termes. Donc, la deuxième catégorie a fait l'objet de mesures de précaution au-cours de ces derniers mois, en raison des passages incessants et de leurs conséquences parfois dangereuses sur-le-plan du terrorisme international. J'ai examiné ce dossier car on pouvait tomber dans certains excès. La machine administrative s'alourdissait alors qu'en réalité ceux qui viennent avec des intentions dolosives sont généralement bien équipés pour traverser ce genre de contrôle. Bref, j'ai donné des instructions, à commencer par l'Amérique latine, pour les ressortissants d'Amérique latine, et en continuant par beaucoup d'autres, notamment les ressortissants du Maghreb... J'ai donné des instructions pour que l'on change de méthode et pour que ces contrôles, nécessaires, se limitent à quelques éléments administratifs types. Par exemple le système du double volet que l'on pratique aux Etats-Unis d'Amérique et qui n'ont pas du tout le même caractère que les visas, qui créent des files d'attente dans tous les consulats et qui exposent, pour un tampon qui manque, la personne qui veut venir en France à se trouver remise dans un avion à peine arrivée, toutes choses très désagréables qui, en effet, comme vous le disiez vous-même, risqueraient de

compromettre un peu la physionomie de la France. Tout cela appartient au passé... Une mission est d'ailleurs partie dans les pays du Maghreb et les choses sont pratiquement réglées.

- La troisième catégorie : les travailleurs immigrés. Ce problème n'est pas du tout le même. Ils se trouvent en France et sont tout à fait protégés. Nous souhaitons leur réserver le meilleur accueil possible. J'ai créé un secrétariat d'Etat aux personnes immigrées. Nous avons modifié les procédures de police. Nous avons veillé au problème de logement, aux problèmes de syndicats ou de salaires. Vraiment beaucoup a été fait. Il y a une marge avec les travailleurs clandestins...

C'est un problème difficile parce que la France ne peut garder ces travailleurs clandestins... Lorsque l'on a constaté qu'ils étaient là depuis longtemps, avaient créé une famille, nous avons adopté des attitudes, des comportements, très humains. Mais nous ne voulons pas que, de semaine en semaine, se déversent en France des milliers de travailleurs, dont je comprends les motivations, mais j'ai la France en charge et je dois veiller à ce que trop de déséquilibres ne se produisent notamment sur le champ de l'emploi.

- Donc, ce sont trois problèmes différents, qu'il faut distinguer et qu'on mélange trop souvent, vous ne l'avez pas fait.\

QUESTION (RTG - Télévision).- Monsieur le Président, la plupart des sociétés existant au Gabon sont françaises. Or, depuis un certain temps, le voeu du Gabon est d'avoir une participation majoritaire dans ces sociétés.

- LE PRESIDENT.- La France ne refuse aucune forme de discussion dans ce domaine. Elle l'a montré le plus souvent ...

- QUESTION.- Monsieur le Président, je voudrais revenir sur votre voyage au Bénin. Est-ce que vous avez eu l'impression qu'il y a eu un rapprochement véritable avec les Béninois ? Est-ce que ce rapprochement était dû à une meilleure compréhension de la différence ?

- LE PRESIDENT.- Il y a sans aucun doute un rapprochement entre le Bénin et la France. Le problème posé n'était pas celui d'un rapprochement entre le système politique du Bénin et le système politique de la France. Ce n'était pas du tout à l'ordre du jour. Bien entendu, au deuxième degré, quand on se connaît mieux, quand on rétablit de bonnes relations d'Etat à Etat, il s'ensuit des relations personnelles et une possibilité d'étudier les systèmes en cause qui peuvent aller dans le sens de ce que vous venez d'indiquer. Et je pense que les Béninois, et les responsables béninois, comprennent peut-être mieux la France aujourd'hui qu'hier, dans la mesure où ils nous ont retrouvés. Mais l'objectif essentiel qui était le mien n'était pas de pénétrer le système politique du Bénin. Il était de rétablir des relations d'Etat à Etat et de faire aussi que les problèmes de personnes, les Français qui travaillent au Bénin, les Béninois qui travaillent en France, que nos échanges s'améliorent, que notre aide soit plus utile. Avec un pays comme le Bénin, j'ai le sentiment que nous devons beaucoup avancer.\